



François BONNEAU, Président du Conseil régional du Centre  
Laurence EYMIEU, Directrice régionale SNCF et de l'Activité  
TER Centre,

Pascale ROSSLER et Jean-Michel BODIN, vice-Présidents  
du Conseil régional du Centre,

**présentent le nouveau service vélos à bord de  
l'Interloire.**

**Mardi 5 juillet 2011**

**DOSSIER DE PRESSE**

## **Que faites-vous cet été ?**

### **Embarquez en toute sérénité sur la Loire à Vélo avec Interloire !**

Dans le cadre du projet « La Loire à Vélo », la Région Centre, en partenariat avec la Région Pays de la Loire et SNCF, expérimentent durant l'été 2011, la mise en place de wagons dédiés au transport de cyclotouristes et de leurs vélos sur la desserte ferroviaire Interloire (Nantes - Le Croisic).

L'objectif de cette opération est de proposer des conditions de voyages sereines aux cyclotouristes par un service personnalisé.

La mise en place de ce nouveau service spécifique d'accueil des vélos à bord des trains Interloire, qui relie Orléans à Nantes et jusqu'au Croisic, correspond à une forte demande exprimée par les utilisateurs et les acteurs touristiques. Elle vient favorablement compléter le projet « Loire à vélo » (25 % des touristes ont rejoint La Loire à Vélo par le train en 2010).

Toutes les dessertes Interloire du dimanche 3 juillet au dimanche 28 août 2011 sont concernées par cette opération.

Les cyclotouristes peuvent, au plus tard 48h avant le départ, réserver des places pour leurs vélos à bord d'un wagon spécifiquement aménagé.

A la suite de cette réservation, les cyclotouristes se présentent, le jour de l'embarquement sur le quai de leur gare, en ayant pris soin de démonter leurs bagages. Puis, un agent SNCF dédié aide à l'embarquement et au débarquement des vélos et réceptionne le paiement (5€ par selle) auprès des voyageurs.

Les voyageurs, eux, déposent leurs bagages dans l'espace spécialement aménagé à l'entrée de la voiture et s'installent dans les compartiments réservés situés à proximité de leurs vélos.

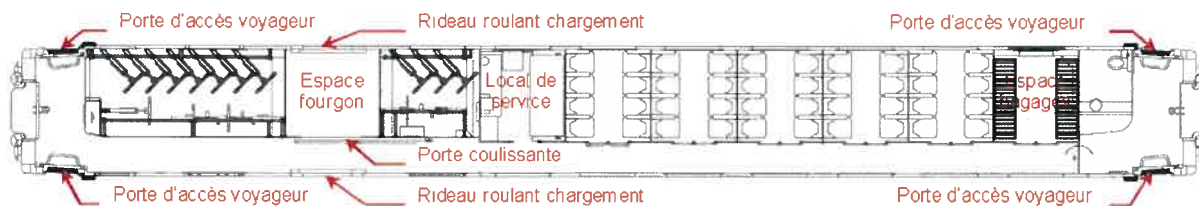
A l'arrivée, les cyclotouristes descendent de la voiture et récupèrent leurs bagages puis leurs vélos auprès de l'agent dédié.

## Des voitures aménagées en wagons vélos pour un service garanti et confortable

Afin de rendre encore plus efficace ce nouveau service dédié à bord de l'Interloire et de permettre aux cyclotouristes de voyager en toute sérénité et en toute sécurité, quatre voitures ont été aménagées en wagons vélos afin de pouvoir transporter 15 vélos et un tandem et accueillir 40 voyageurs chacune.

Ces aménagements consistent en :

- La mise en place d'un système « d'accroche-vélos » dans les compartiments non équipés de sièges,
- Le réaménagement d'un compartiment voyageurs : les banquettes et les porte-sacoches ont été retirés et des compartiments à bagages installés.



## **Modalités de service et coût de l'opération**

L'opération consiste en un service de réservation, d'embarquement, de stockage et de débarquement des vélos des cyclotouristes, réalisé par du personnel dédié dans des wagons spécifiquement aménagés, sur les dessertes de l'Interloire.

Au plus tard 48 heures avant le voyage, il est nécessaire de réserver sa place vélo au 09-69-32-81-50 (numéro cristal) dans l'Interloire de son choix et ce, depuis le 1<sup>er</sup> juin. Cette réservation (5 € par selle) implique également de se munir d'un titre de transport valable (place réservée en seconde classe).

Le règlement de la réservation se fait à bord du train, auprès du personnel SNCF.

### **Coût et modalité de financement**

Le coût de cette opération s'élève à :

- 200 000 € HT en investissement (aménagement des quatre voitures)
- 165 000 € TTC en fonctionnement (centrale de réservation, accompagnement...)

Ces montants sont répartis paritairement entre les deux Régions.

Une demande de subvention à hauteur de 33 % a été demandée par la SNCF au Fonds européen de développement régional (FEDER), dans le cadre du Contrat de Projet Interrégional État-Régions.

## **« Orléans – Tours – Nantes – Le Croisic » : une ligne TER qui relie le Centre aux Pays de la Loire**

### **« Orléans – Tours – Nantes – Le Croisic », ... petit rappel**

Interloire est une ligne TER Centre et Pays de la Loire qui relie Orléans à Nantes et jusqu'au Croisic en passant par Blois, Saint-Pierre-des-Corps, Saumur et Angers.

C'est aussi l'itinéraire de la « Loire à Vélo », 800 km d'itinéraires cyclables le long du dernier grand fleuve sauvage d'Europe traversant la partie du Val de Loire classée au patrimoine mondial de l'Unesco.

L'Interloire constitue l'une des rares dessertes TER à s'effectuer à une vitesse maximale de 200 km/h., du fait notamment de la configuration de la voie.

La ligne TER Interloire, (Orléans – Tours – Nantes – Le Croisic) a été mise en service le 25 septembre 1994 afin de répondre aux volontés des Régions Centre et Pays de la Loire de relier rapidement et sans changement les grandes agglomérations situées le long de la Loire.

Aujourd'hui, la desserte compte :

- trois allers-retours du lundi au vendredi (hors jours fériés) entre Nantes et Orléans, dont un aller-retour est prolongé à Saint-Nazaire et jusqu'au Croisic,
- deux allers-retours le samedi et le dimanche jusqu'au Croisic.



Région Centre

## **L'implication de la Région Centre : Une volonté constante d'améliorer la qualité du service régional**

La Région Centre avec SNCF, à travers sa politique des transports, s'est fortement engagée depuis maintenant plusieurs années pour faciliter l'accès des transports collectifs au plus grand nombre.

De nombreuses actions ont été menées tant en matière de dessertes, de matériel, de tarifications, toutes ayant pour finalité le développement des transports collectifs et l'amélioration de la qualité du service rendu.

Aujourd'hui, la Région Centre, SNCF et la Région Pays de la Loire, favorisent un mode d'accès simple, sûr et respectueux de l'environnement à l'itinéraire de « la Loire à vélo ».

En effet, 25 % des cyclotouristes accèdent aujourd'hui à l'itinéraire par le train, ce qui engendre parfois des conflits d'usages avec les autres voyageurs puisque l'Interloire ne peut, en temps normal, accueillir que 6 vélos. Par cette opération, il s'agit pour la Région de favoriser l'émergence d'un service dédié, contribuant à la réussite du projet interrégional « la Loire à vélo ».

Une convention relative au financement de l'aménagement et de l'exploitation de wagons dédiés au transport de cyclotouristes sur Interloire en juillet - août 2011 a été signée entre la Région Centre, la Région Pays de la Loire et SNCF.

Ce dispositif est mis en place afin d'améliorer la qualité de service du transport régional et de permettre aux cyclotouristes de profiter dans les meilleures conditions des itinéraires de « la Loire à Vélo ».



## **L'implication de SNCF : répondre au mieux aux attentes des voyageurs**

SNCF et la Région Centre ont contribué à façonner l'offre et les dessertes TER Centre afin d'offrir aux voyageurs un service qui puisse répondre au mieux à leurs attentes. Dans un monde en perpétuel et rapide évolution, SNCF montre au quotidien sa capacité à s'adapter pour satisfaire ses clients, non seulement en matière de déplacement mais aussi d'accueil et de prise en charge.

Capitalisant sur son savoir-faire et son aptitude à mobiliser l'ensemble de ses ressources, SNCF, dans son rôle d'exploitant, accompagne la Région Centre pour déployer une véritable stratégie de développement du TER, tant en région Centre que dans la relation avec les territoires voisins. Cette stratégie se veut conductrice d'idées nouvelles, porteuse d'équilibre territorial, vecteur de modernité et au service du développement durable. La mise en œuvre du projet régional relatif à la mise à disposition d'emplacements dédiés au transport des cyclotouristes et de leurs vélos à bord des trains Interloire durant l'été 2011 en est un nouvel exemple concret.

SNCF, force de proposition, apporte sa réflexion et son expertise au service de la collectivité en cohérence avec le Projet de la Région. Forte d'une expérience acquise depuis de nombreuses années, elle est plus que jamais mobilisée afin de mettre ses compétences au service de l'amélioration globale de la qualité du service, de dynamiser le TER et de préserver les équilibres économiques indispensables au développement du transport régional.

## La Loire à Vélo : tout un programme !

« La Loire à Vélo » est un programme d'aménagement de 800 Km initié par les régions Centre et Pays de la Loire. Il traverse six départements et six agglomérations. Il est systématiquement connecté aux gares ferroviaires afin de **favoriser l'intermodalité train/vélo** et une alternative au tout automobile. Il est jalonné dans les deux sens pour faciliter le confort de découverte des usagers. **Les aménagements sont respectueux de l'environnement ligérien et des richesses culturelles qui en font toute sa valeur.** La **sécurisation** de l'itinéraire est un point particulièrement important pour accueillir une **clientèle familiale de proximité et internationale.**

Le coût prévisionnel d'aménagement de **l'ensemble de l'itinéraire est estimé à 50 millions d'euros** avec une participation régionale de 60 % (à l'exception du Cher 80%). **Le Conseil régional du Centre est le premier investisseur de « La Loire à Vélo »** toutes régions confondues avec une contribution régionale prévue de **24 millions d'euros.**

Pour la saison 2011, 700 km d'itinéraires sont ouverts au public pour **une simple balade ou un voyage sans carbone mixant vélo et train.** L'année prochaine, la véloroute ligérienne offrira 800Km d'itinéraire balisés.